Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212203863-20260330-DEL_23_30032026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Commune de Le Vieux-Bourg

Nombres de membres :
- *afférents au Conseil Municipal : 15*
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 15*

Séance du 30 mars 2026

Date de la Convocation : 24/03/2026
L'an deux-mille vingt-six, le lundi trente mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Le Vieux-Bourg légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christian Ranno, Maire.

Etaient présents : Mesdames Messieurs les Conseillers suivants :

- Christian RANNO, Maire ;
- Sébastien HAUGOMMARD, 1er adjoint ;
- Laure ROUXEL, 2ème adjointe ;
- Daniel COATRIEUX, 3ème adjoint ;
- Claire LE GUEN, 4ème adjointe ;
- Valérie LE HÉGARAT ;
- Jean-Pierre CARREZ ;
- Fabrice VINCENT ;
- Lénaïk LE BIHANNIC ;
- Sylvain BOSCHER ;
- Anthony COSSON ;
- Rozenn STEUNOU ;
- Anne-Éléonore HÉLARY ;
- Gwendal BLANCHARD ;
- Camille LE RONCÉ.

Formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de quinze membres.
Absents excusés : *sans objet*

Secrétaire de séance : Camille LE RONCÉ

DEL N° 23 – 30/03/2026 : Nomination des délégués dans les organismes extérieurs

Exposé des motifs : A la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à l'élection ou à la désignation de représentants au sein des organismes extérieurs dont la commune est membre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne à l'unanimité les représentants suivants pour chacun des organismes répertoriés ci-après :

Organismes extérieurs	Représentants
Syndicat Intercommunal de Voirie et d'Aménagement Public - SIVAP	Titulaires : Christian RANNO, Daniel COATRIEUX Suppléants : Sylvain BOSCHER, Anthony COSSON
Syndicat Départemental d'Électrification - SDE	Titulaire : Christian RANNO Suppléant : Sébastien HAUGOMMARD

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212203863-20260330-DEL_23_30032026-DE

Agence Locale de l'Énergie et du Climat - ALEC	Titulaire : Anne-Éléonore [illegible]
Comité National d'Action Sociale - CNAS	Titulaire : Claire LE GUEN Suppléant : Valérie LE HÉGARAT
Agence Départementale d'Appui aux Collectivités - ADAC	Titulaire : Daniel COATRIEUX
Correspondant défense et correspondant monde combattant	Titulaire : Daniel COATRIEUX Suppléant : Sébastien HAUGOMMARD

Nombre de votants : 15 — Contre : 0
Pour : 15 — Abstention : 0

Le secrétaire de séance, — Le Maire,

Camille Le Roncé — Christian Ranno

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes (2, contours de la Motte – 35044 RENNES cédex ou via le site www.telerecours.fr)